

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 20
PUBLIC

Article de *Connection ivoirienne* intitulé « Côte d'Ivoire – Levée de sanctions de l'UE, Gossio l'ancien DG du port d'Abidjan n'est pas le premier » daté du 16 janvier 2015


[accueil](#) [se connecter](#)
Catégories [Économie](#), [Le Journal de Connection](#), [Libre opinion](#), [On dit quoi au pays](#), [Politique](#)

Côte d'Ivoire – Levée de sanctions de l'UE, Gossio l'ancien DG du port d'Abidjan n'est pas le premier

Mis en ligne par **La Rédaction** | vendredi 16 jan 2015J'aime 9

Marcel Gossio n'est pas le premier

La justice européenne a annulé, le 14 janvier 2015, les sanctions de l'Union européenne (UE) contre Marcel Gossio, directeur général du Port autonome d'Abidjan sous Laurent Gbagbo, avec «effet immédiat». Cette décision fait le buzz. Car, dans la crise qui fait rage au sein du FPI pour le contrôle de l'ex-parti au pouvoir déchu le 11 avril 2011 avec l'arrestation de Laurent Gbagbo, cette levée de sanctions est assimilée, par certains, à la rançon de la trahison du directeur de campagne de Pascal Affi N'Guessan, candidat à la présidence du FPI, contre ...Laurent Gbagbo dont la candidature a été annulée par le tribunal.

Or, Gossio, inscrit sur la liste des personnes sanctionnées par l'UE depuis 2011 au moment des violences post-électorales, n'est pas le premier à bénéficier de cette mesure. Dans une décision en date du 10 février 2012, déjà, trente personnalités, sous le coup des mêmes sanctions, ont été autorisées à disposer de leurs avoirs financiers à l'étranger, à voyager librement dans l'espace Schengen et dans d'autres pays occidentaux où ils étaient interdits de séjour depuis le début de la crise post-électorale. De même, leurs progénitures frappées d'ostracisme dans des universités américaines, canadiennes ou françaises pouvaient reprendre les cours dans ces établissements.

Ce sont Franck Anderson Kouassi, Yanon Yapo, Benjamin Yapo Atsé, Blaise N'Goua Abi, Mme Anne-Jacqueline Lohouès-Oble, Mme Angèle Gnonsoa, Mme Danièle Boni-Clavierie, Etienne Amoakon, Kata Kéké Joseph, Touré Amara, Mme Anne Gnahouret Tatret, Thomas N'Guessan Yao, Mme Odette Lago Daléba-Loan, Georges-Armand-Alexis Ouégnin, Rafaël Dogo Djéréké, Mme Marie-Odette Lorougnon Souhonon, Félix Nanihio, Lahoua Souanga Etienne, Jean-Baptiste Akrou, Lambert Kessé Feh, Togba Norbert, Koné Doféré, Hanny Tchélé Brigitte, Jacques Zady, Ali Kéita, Blon Siki Blaise, Moustapha Aziz, Gnamien Yao, Ghislain N'Gbéchi, Deby Dally Balawourou.

FB

Voici la liste (non exhaustive) des personnes, dont 33 hommes et femmes accusés de participer au « gouvernement illégitime » de M. Gbagbo, six membres du Conseil constitutionnel accusés d'avoir « participé à la validation de faux résultats », le chef d'état-major des Armées, des directeurs de journaux ou encore le directeur général du port autonome d'Abidjan.

Laurent Gbagbo, ex-président de la République
 Simone Gbagbo, ex-Première dame
 Pascal Affi N'Guessan, président du Front populaire ivoirien
 Alcide Djédjé, ministre des Affaires étrangères
 Yapo Yanon, ministre de la Justice Alain Dogou, ministre de la Défense
 Emile Guiriéoulou, ministre de l'Intérieur
 Desiré Dallo, ministre de l'Economie et des Finances
 Augustin Kouadio Komoé, ministre des Mines et de l'énergie
 Christine Adjobi Nebout, ministre de la Santé
 Benjamin Yapo Atsé, ministre de la Construction
 Malick Coulibaly Issa, ministre de l'Agriculture

Dernières publications



Burkina tension – Ça se complique pour Zida, l'ancienne garde de Compaoré [RSP] veut sa démission

4 février 2015,



Côte-d'Ivoire Révision de la Constitution par voie parlementaire, Ouattara à l'épreuve du Droit

4 février 2015,



Côte d'Ivoire – La vraie-fausse démission de Wodié « qu'ils sont subtiles ces gens ! avec JA »

4 février 2015,



Côte-d'Ivoire Affi accepte le pardon des «chefs Bétés» avant d'assister à l'enterrement de maman Gbagbo

4 février 2015,



Côte d'Ivoire affaire Wodié: « Jeune-Afrique, du vrai n'importe quoi journalistique »

4 février 2015,

Commentaires récents

FANTAGBEI dans Burkina tension – Ça se complique pour Zida, l'ancienne garde de Compaoré [RSP] veut sa démission

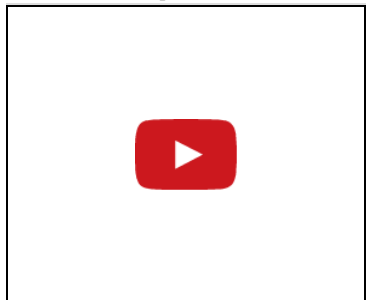
dabakala dans Côte d'Ivoire – Koulibaly propose la suppression des avantages et rentes viagères des ex présidents et ex ministres

FANTAGBEI dans Côte-d'Ivoire Révision de la Constitution par voie parlementaire, Ouattara à l'épreuve du Droit

dabakala dans Côte-d'Ivoire Front populaire: Affi, Gossio, Kili...hués et refoulés à la veillée funèbre de la mère de Gbagbo

dabakala dans Conseil constitutionnel de la Côte d'Ivoire: La frilosité à son comble [De l'inéligibilité de Ouattara]

CPI Blé Goudé parle 2 octobre 2014



Connectionivoirienne.net

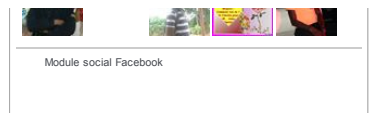
J'aime

33 895 personnes aiment Connectionivoirienne.net.



2/4/2015 Côte d'Ivoire - Levée de sanctions de l'UE, Gossio l'ancien DG du port d'Abidjan n'est pas le premier - Connectionivoirienne | Connectionivoirienne

Ahoua Don Mello, ministre de l'Equipeement
 Blaise N'Goua Abi, ministre des Transports
 Anne Jacqueline Lohouès Oble, ministre de l'Education nationale
 Angèle Gnonsoa, ministre de l'Enseignement technique
 Lazare Koffi Koffi, ministre de l'Environnement
 Elisabeth Badjo Djékouri, ministre de la Fonction publique
 Charles Blé Goudé, ministre de la Jeunesse, président des Jeunes patriotes
 Philippe Attey, ministre de l'Industrie
 Danièle Boni Claverie, ministre de la Famille
 Ettien Amoikon, ministre des techniques de l'information
 Ouattara Gnonzié, ministre de la Communication
 Alphonse Voho Sahi, ministre de la Culture
 Kata Kéké, ministre de la Recherche scientifique
 Franck Guéi, ministre des Sports
 Touré Amara, ministre du Commerce
 Richard Kouamé Sécéré, ministre du Tourisme
 Anne Gnahouret Tatret, ministre de la Solidarité
 Nyamien Messou, ministre du Travail
 Justin Koné Katina, ministre délégué au Budget
 Thomas N'Guesso Yao, ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur
 Odette Lago Daléba Loan, secrétaire d'État à la vie scolaire
 Georges Armand Alexis Ouégnin, secrétaire d'État chargé de l'Assurance maladie
 Raphaël Dogo Djéréké, secrétaire d'État chargé des Handicapés
 Dosso Charles Radel Durando, secrétaire d'État chargé des Victimes de guerre
 Désiré Tagro, secrétaire général de la Présidence de la République
 Kadet Bertin, Conseiller spécial du chef de l'État
 Gnamien Yao, conseiller du chef de l'État
 Oulai Delafosse, lieutenant de l'armée accusé de recrutement des miliciens libériens
 Pasteur Gammi, leader d'un groupe d'auto-défense
 Timothée Ahoua N'Guetta, membre du Conseil constitutionnel
 Jacques André Daligou Monoko, membre du Conseil constitutionnel
 Bruno Walé Ekpo, membre du Conseil constitutionnel
 Félix Tano Kouakou, membre du Conseil constitutionnel
 Hortense Kouassi Angoran, membre du Conseil constitutionnel
 Joséphine Suzanne Touré, membre du Conseil constitutionnel
 Konaté Navigué, président des jeunes du FPI, accusé d'incitation à la haine et à la violence
 Patrice Bailly, conseiller sécurité de M. Gbagbo
 Marcel Gossio, directeur général du port autonome d'Abidjan
 Alphonse Mangly, directeur général des douanes
 Marc Gnatoa, chef de milice, accusé d'exactions
 Moussa Touré Zéguen, responsable de milice, accusé d'exactions
 Geneviève Bro Grébé, présidente des Femmes patriotiques de Côte d'Ivoire, accusée d'incitation à la haine et à la violence
 Marie Odette Lorougnon, secrétaire nationale des femmes du FPI, accusé d'incitation à la haine et à la violence
 Franck anderson Kouassi, directeur du Conseil national de la communication audio-visuelle
 Félix Nanihi, secrétaire du Conseil national de la Communication audiovisuelle, accusé d'être un « complice actif de la désinformation »
 Brou Amessan, directeur général de la RTI
 Stéphane Kipré, directeur du journal, Le quotidien d'Abidjan, accusé d'incitation à la haine et à la violence
 César Etou, directeur du journal Notre Voie, accusé d'incitation à la haine et à la violence
 Jean-Baptiste Akrou, directeur du journal Fraternité Matin, accusé d'incitation à la haine et à la violence
 Déby Dally Balawourou, directeur de l'Agence ivoirienne de presse
 Général Philippe Mangou, chef d'état-major des armées, accusé de « répression des mouvements populaires et de soutien explicite à M. Gbagbo »
 Colonel Affro, adjoint au commandement supérieur de la gendarmerie, accusé de « répression des mouvements populaires de février, novembre et décembre 2010 »
 Laurent Ottro Zirignon, président de la société ivoirienne de raffinage, accusé d'avoir contribué « au financement de l'administration illégitime de M. Gbagbo »
 Abdoulaye Diallo, président de la Société générale d'importation et d'exportation de Côte d'Ivoire, accusé d'avoir contribué « au financement de l'administration illégitime de M. Gbagbo »
 Kassoum Fadika, directeur de la compagnie pétrolière Petroci, accusé d'avoir contribué « au financement de l'administration illégitime de M. Gbagbo »
 Simone Djédjé Mama, directrice générale du Trésor, accusée d'avoir contribué « au financement de l'administration illégitime de M. Gbagbo »
 Lambert Feh Kessé, directeur général des Impôts, accusé d'avoir contribué « au financement de l'administration illégitime de M. Gbagbo »
 Frédéric Lafont (ressortissant français), entrepreneur, accusé d'être « susceptible d'agir en violation de l'embargo »



Module social Facebook

Les plus commentés

Côte-d'Ivoire Front populaire: Affi, Gossio, Kili...hués et refoulés à la veillée funèbre de la mère de Gbagbo

67 comments

Côte-d'Ivoire Conseil constitutionnel – Francis Wodié «débarqué» et remplacé par Koné Mamadou [Ouattariste]

35 comments

Côte-d'Ivoire Essy Amara Président – L'industrialisation du pays se fera avec le développement de l'agriculture

25 comments

Côte d'Ivoire – Koulibaly propose la suppression des avantages et rentes viagères des ex présidents et ex ministres

23 comments

Robert Mugabe à la tête de l'Union africaine

12 comments

Mots-clefs

Abidjan

Bonne Gouvernance

Connectionivoirienne

Corruption

Crimes de guerre

Côte d'Ivoire FESCI

Franceafrique FRCI

Génération pour la 3e République GTR

Intelligence

Liberté de la Presse

Nicolas Nzi Prao Seraphin

Archives

FÉVRIER 2015

L	Ma	Me	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

« jan

Mme Frédéric Lafont, née Louise Esme Kado (ressortissante française), entrepreneur, accusée d'être « susceptible d'agir en violation de l'embargo »

Bally Ferro

Commentaires

3 commentaires



Ajouter un commentaire...

Commenter



Milly Hadaire · Meilleur commentateur · Cocody, Abidjan, Cote D'Ivoire

Dis le haut et fort à ces ingrats de frontistes qui estiment que la mesure de degel nest pas une réalité. Sils ne disposaient pas effectivement de leurs avoirs, beaucoup sur cette seraient déjà morts et enterrés.

Répondre · J'aime · 1 · 16 janvier, 05:22



Ful Souk · Meilleur commentateur · Cours AKE LOBA

Phyl c'est bien otipka
Mais retenez que l'amour pour la cote d'ivoire ne se conjugue pas dans ce non sens.
Il y a des paroles divines qui nous enseignent cela lorsqu'il est arrivé à des femmes de se disputer pour la maternité d'un enfant et le roi soit intervenu....
Tout cela pour te dire que blèblé.

Répondre · J'aime · 1 · 16 janvier, 05:47



Lyse Marie Marilyne · Meilleur commentateur

le bât blesse est que l'UE s'est rendue à l'évidence que les personnes dont les comptes ont été débloqués depuis 2012 n'avait pas effectivement de compte en Europe donc c'était peine perdue. Donc il n'y a pas de comparaison avec la situation de Gossio. En son temps, ces personnes ont affirmé ne pas disposer de en Europe. La vérité est que la décision en faveur de Gossio lorsqu'on lit attentivement le communiqué. car tous les ivoiriens exilés ont un document du HCR et qu'à faire particulièrement pour la paix à part se rallier à Ouattara, à travers Affi. Dans ce pays l'Ue a soutenu le G7, puis le Rhpd, pour ses manifestations violentes en 2004,2005 et 2008. ui n'a pas vu Hamed Bakayoko, ministre des NTIC, allé à un meeting au palais des sports faire des pompes et dire qu'il était prêt à découdre avec les jeunes patriotes. Aujourd'hui, l'Ue trouve qu'organisé des meetings et autres manifestations c'est faire obstacles à la paix. C'est l'expression de la démocratie. Nous on les laisse avec les.....ils sont pleins sur leurs territoires.

Répondre · J'aime · 16 janvier, 20:42

Module social Facebook

Partagez !

« Article précédent

Côte d'Ivoire processus de réconciliation – Les anciens de la Fesci s'organisent

Article suivant »

Côte-d'Ivoire présidentielle 2015 – Une plateforme Facebook de soutien à Charles Konan Banny

Articles catégorisés



Burkina tension – Ça se complique pour Zida, l'ancienne garde de Compaoré [RSP] veut sa démission



Côte-d'Ivoire Révision de la Constitution par voie parlementaire, Ouattara à l'épreuve du Droit



Côte d'Ivoire – La vraie-fausse démission de Wodié « qu'ils sont subtiles ces gens ! avec JA »

Laisser un commentaire

Vous devez [vous connecter](#) pour commenter



[Publicité](#) [Charte éditoriale](#) [Contact](#)

©2007-2015 Tous droits réservés Ozirix Communication & Conseils